

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.  
Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

## ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

## PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 8 Janvier

## ÊTRE OU NE PAS ÊTRE

On demandait il ya quelque temps, qu'une trêve de six ans fût jurée par les puissances de l'Europe, afin de « permettre aux hommes de respirer. »

Il est de fait que la situation est telle depuis vingt ans que l'on vit dans une perpétuelle inquiétude, se demandant chaque jour avec anxiété comme le condamné à mort si c'est pour demain, si c'est demain que l'on va utiliser les engins de destruction que l'on fabrique sans relâche, et que l'on va mener à la boucherie des champs de bataille les cinq ou six millions d'hommes que l'on instruit dans l'art barbare de tuer son semblable.

Une trêve de six ans ? Mais ce serait pire que le mal dont nous souffrons, car elle aurait certainement pour conséquence de l'accroître. Cette trêve limitée serait consacrée à activer les préparatifs; on dépenserait ses derniers sous pour augmenter ses effectifs, afin d'être le mieux organisé et le mieux armé pour la lutte que l'on considérerait comme immédiate et inévitable.

Il n'y a pas de trêve possible dans l'état où se trouve actuellement l'Europe. La situation est telle que l'on vit au jour le jour, sous la menace d'une guerre qui peut éclater d'un instant à l'autre, au moment où nous y penserons le moins.

Nous sommes menacés à la fois sur les Vosges, sur les Alpes et jusque sur la Méditerranée. Nous pouvons nous coucher le soir pleins de sécurité, et le lendemain, en nous réveillant, apprendre avec étonnement qu'il faut partir, en vertu d'un ordre de mobilisation. Il faut partir sur-le-champ, abandonner les travaux commencés, se séparer de sa femme et de ses enfants, et peut-être les laisser sans ressources. Et puis les reverra-t-on jamais ? Et si l'on revient, quels changements trouvera-t-on au foyer ?

Telle est cependant la situation de tous les peuples de l'Europe.

Et l'on ose se dire civilisés !

Et l'on parle avec mépris des sauvages du centre de l'Afrique, auxquels on se fait gloire de porter ce que l'on appelle les bienfaits de cette civilisation ! Ah ! elle est jolie, notre civilisation.

Comment veut-on, avec un tel régime, avec ce manque absolu de sécurité du lendemain, que les esprits ne se détraquent pas, et que la société ne soit pas affolée et désorganisée ?

Comment se déciderait-on à entreprendre une œuvre sérieuse à long terme, à former des projets pour l'avenir, alors que l'on n'est pas assuré du jour qui doit suivre ?

On se plaint de ce que les mariages diminuent ainsi que les naissances. Pourquoi se marier et se créer une famille puisqu'on sera peut-être obligé de la quitter pour aller se faire tuer sur le champ de bataille ? Pourquoi mettre au monde des enfants qu'on laissera orphelins ? N'est-il pas préférable de vivre en égoïste, et de ne songer qu'à soi, à satisfaire ses goûts, ses passions, ses appétits ?

Aussi l'égoïsme étroit et les bas appétits triomphent. On veut vivre et jouir avant que la mitraille ne vienne faucher cette existence que l'on croit devoir être courte, parce que l'on a l'intime conviction qu'elle sera dévorée avant l'heure par le Moloch de la guerre.

Comme conséquence logique de cet état de choses, la moralité et la probité sont en baisse. On ne recule devant aucun moyen pour se procurer de l'argent.

De là tant d'agences d'affaires véreuses, de filouteries éhontées, de marchés iniques dans lesquels les pots-de-vin jouent le rôle que l'on sait.

L'amour du luxe, cette plaie de la famille, augmente chaque jour. On ne veut pas se restreindre. A quoi bon épargner, se dit-on, puisque nous n'aurons pas de vieillesse ? Et la misère vient s'asseoir au foyer du tra-

vailleur qui, fatigué de peiner et de jeûner, s'insurge contre la société et se fait anarchiste et dynamiteur.

La foule s'épouvante au récit des attentats comme ceux dont l'année passée nous a donné l'horrible spectacle. Le bourgeois égoïste tremble pour sa vie : il craint par dessus tout la bombe anarchiste. Et pourtant, cette bombe est bien moins meurtrière que ne le sera un jour cette autre bombe : la guerre européenne. La bombe anarchiste tue quelques hommes. La guerre en détruira deux ou trois millions.

Et, chose triste à dire, cette guerre peut éclater du jour au lendemain, si tel est le bon plaisir d'un porte-couronne, au cerveau détraqué ou sanguinaire.

La sécurité et le repos de l'Europe, la vie, les biens de centaines de millions d'hommes sont à la merci de quelques despotes qui peuvent les pousser comme un vil bétail sur les champs de bataille pour les faire s'entretuer.

Et nous nous considérons comme des hommes libres !

Une pareille situation ne saurait se prolonger indéfiniment. L'humanité ne peut vivre dans une perpétuelle épouvante : elle a besoin pour travailler, accomplir sa tâche, de sécurité et de confiance dans l'avenir ; et cette sécurité, cette confiance ne seront possibles que lorsque la paix définitive sera assurée.

J. QUERCYTAÏN.

## INFORMATIONS

### Le traître Dreyfus

Nous empruntons au *Petit Journal* les détails suivants sur la dégradation de Dreyfus, que nous avons annoncé télégraphiquement, dans notre dernier numéro.

#### L'entrée du condamné

A ce moment tous les regards se tournent vers la porte de la cellule où est enfermé Dreyfus. La

permettait trop d'attention à leur égard.

Ses yeux rencontrèrent ceux du vieillard, et il ressentit comme une piqûre aiguë.

Où donc avait-il déjà vu ce regard froid et dur comme l'acier ?

Il n'eut pas le temps de chercher, car tout à coup un chien — c'était Bock — se rua sur l'inconnu en grondant.

Le poil de la bête se hérissait sur son dos, sa queue droite et raide, semblait un bâton, ses yeux lançaient des éclairs et ses crocs ressortaient blancs et serrés dans sa gueule demi-ouverte.

Il flairait l'inconnu, grondant de plus en plus.

L'homme se retourna et vit le chien.

On aurait pu le voir pâlir, se retourner vivement et se mêler à la foule.

Le chien paraissait disposé à le suivre lorsqu'Epaminondas cria :

— Bock, ici !

Bock, indocile, fit comme s'il n'avait pas entendu et cherchait une piste dans la foule.

Toute cette manœuvre n'avait pas échappé à Henri, qui suivait aussi l'inconnu dans le sillon où il avait di-partir.

Céline tourna la tête et suivit le regard du jeune homme.

— Qu'y a-t-il donc ? dit-elle.

— Rien, fit Henri ; un homme vous écoutait et ce chien s'est précipité sur lui en grondant.

L'homme est parti.

A ce moment Bock en arrêt, le nez au vent, regardait du côté de Céline.

La jeune fille le fixa.

— Ah ! mon Dieu, dit-elle.

— Quoi donc ? firent à la fois Juliette et Henri.

porte s'ouvre ; le traître paraît entre quatre canonniers commandés par un brigadier ; un capitaine d'infanterie marche à droite du détachement ; derrière se trouve, à pied, un adjudant de la cavalerie de la Garde républicaine.

Le condamné et son escorte se dirigent vers le centre de la cour : Dreyfus marche au pas la tête haute, il balance la main droite et tient de la gauche le fourreau de son sabre. Il s'arrête, face à la grille, à quelques pas du général Darras.

On entend les clameurs de la foule massée sur la place Fontenoy, criant : « A mort ! à mort ! »

Le général Darras lève son épée et commande : « Ouvrez le ban. »

Les tambours battent, les clairons sonnent. M. le greffier en chef Vallecalle se place à droite du traître et, lui tournant presque le dos, lit la sentence suivante d'une voix forte, quoique légèrement émue :

« Au nom du peuple français,  
» Dans sa séance du 22 décembre dernier le  
» premier conseil de guerre du gouvernement  
» militaire de Paris a rendu le jugement sui-  
» vant :

» Le nommé Dreyfus, Alfred, capitaine breveté au 14<sup>e</sup> régiment d'artillerie, stagiaire à l'état-major de l'armée, reconnu coupable à l'unanimité du crime de haute trahison, a été condamné à l'unanimité à la peine de la déportation dans une enceinte fortifiée et à la dégradation militaire, conformément aux articles 76 du code pénal, 5 de la Constitution du 4 novembre 1848, 489 et 267 du code de justice militaire. »

Le condamné reste impassible.

#### La dégradation

Le greffier se retire et le général Darras, regardant fixement Dreyfus, lui dit :

« Dreyfus, Alfred, vous êtes indigne de porter les armes. De par la loi nous vous dégradons. »

L'adjudant de la Garde républicaine — un colosse — se tourne vers le général et salue en portant la main à son casque ; puis il fait face au condamné, qu'il dépasse de toute la tête, saisit son képi d'une main et commence à arracher les galons de grade.

Dreyfus met la main gauche sur sa tête et semble vouloir repousser l'adjudant ; puis il lève la main en étendant le bras de toute sa longueur et crie : « Je suis innocent ! Je suis innocent ! »

— A mort ! répond au loin la foule.

L'adjudant enlève les numéros du collet et les boutons du dolman.

— Je suis innocent, s'écrie Dreyfus ; je le jure devant la France entière.

— Ce chien !

— Eh ? bien.

— C'est lui, mais oui, c'est Fusil..

— Fusil ! fit-elle élevant la voix.

A cet appel le chien se retourna vivement vers la voix qui prononçait ce nom, promenant son regard intelligent sur les personnes présentes.

— Fusil répéta Céline.

Le chien regarda celle qui l'appelait ainsi, puis poussa un cri de joie et d'un bond fut sur la jeune fille.

— Fusil, mon Fusil disait celle-ci, c'est toi mon bon chien.

Elle le caressait de ses deux mains et le retenait de toutes ses forces car le chien paraissait vouloir lui sauter à la figure.

Il se roula à terre, se relevait en pleurant et jappant, lâchant les mains de Céline, lui mordait les bras avec des petits cris d'amitié.

Cela dura cinq minutes, après quoi le chien se calma un peu.

Alors Céline lui prit la tête et le baisa sur le museau.

— Mon pauvre Fusil, dit-elle, comment te trouvais-tu ici ?

Et elle regardait autour d'elle, comme pour chercher le maître du chien.

Alors elle vit la face contrite d'Epaminondas qui regardait tour à tour le chien — son chien — et Mlle Lesbroussard.

Il était si drôle que la jeune fille ne put retenir un sourire.

— Vous connaissez Bock, dit-il.

— Vous le nommez Bock, répondit-elle, son vrai nom est Fusil.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 6

## LE CHIEN

DE LA TOUR BIFFEL  
Par AUGUSTE VILLIERS

### IV

#### CATASTROPHE

Mademoiselle Céline répondit aussitôt :

— Vous ne vous trompez pas monsieur, et je me souviens moi que vous m'avez sauvé la vie où tout au moins d'un accident qui pouvait être dangereux ; je vous en remercie et suis heureuse de vous rencontrer pour vous exprimer toute ma reconnaissance.

Et elle tendit la main au jeune homme.

Henri Laborde prit cette main mignonne et gantée et la serra doucement.

Il voulait dire bien des choses, mais il ne trouvait rien à dire. Sa façade était tombée et il se taisait, timide, embarrassé.

Céline de son côté avait baissé les yeux sous le regard expressif du jeune homme et la situation devenait embarrassante.

Mais mademoiselle Juliette sauva la situation.

— Quel accident, dit-elle, comment Céline vous avez failli être écrasée ?

Céline reprit sa place en disant :

— Oui, dimanche dernier, en venant vous voir.

— Mais vous ne nous en avez rien dit :

— A quoi bon.

— Méchante ! ce qui vous arrive nous touche ; ne vai-je pas être votre sœur ? contez-nous cela.

Henri crut de son devoir de prendre place à la table pour écouter la narration du fait qu'il connaissait mieux que personne.

Il fit signe à un garçon qui lui apporta sa consommation de la table qu'il venait de quitter.

Céline commença son récit.

En ce moment, un homme qui passait près d'elle s'arrêta, écoutant et dardant sur elle des yeux perçants.

Cet homme avait une blouse bleue par dessus un complet noir que l'on voyait en dessous, à la manière des paysans de certaines contrées de la France.

Il avait une longue barbe grisonnante, des cheveux presque blancs, et portait un chapeau de feutre mou.

Son allure paraissait vive pour l'âge qu'il affichait.

Il écoutait attentivement ce que disait Céline, et celle-ci ne faisait aucune attention à cet étranger.

Dans la foule des visiteurs de la tour, un homme arrêté à regarder quelque chose, cela n'était pas extraordinaire.

D'ailleurs, la jeune fille qui sentait le regard de son sauveur sur elle, en était légèrement étonnée, contente peut-être, et elle ne faisait pas attention, à coup sûr, à ce qui se passait autour d'elle.

Cependant Henri Laborde avait levé machinalement le regard sur cet homme inconnu qui se

— A mort ! à mort ! le traître, reprend encore la foule.  
L'adjudant arrache les galons des manches, puis les bandes du pantalon.  
Les clameurs de la foule continuent à se faire entendre.  
— N'insultez pas un innocent. Vive la France ! crie le traître.

Enfin l'adjudant tire brusquement du fourreau le sabre de Dreyfus, le brise sur son genou et en jette au loin les deux tronçons.

La dégradation est terminée. L'adjudant qui a eu la triste mission de dépouiller le condamné de ses insignes, salue de nouveau le général.

A ce moment, le greffier se dirige vers la voiture cellulaire qui attend Dreyfus et remet à M. Clément, commissaire aux délégations judiciaires, l'extrait du jugement et la notice individuelle.

Le général Darras commande : « Fermez le ban. » Les tambours et les clairons se font entendre. Puis le condamné est entouré par l'escorte qui se met en marche, conduite par un capitaine.

**Le défilé du condamné**

Le défilé devant les troupes commence. C'est d'un pas ferme que Dreyfus fait le tour de la cour : il porte la tête haute, regarde fixement devant lui, maîtrisant avec peine, non pas son émotion, mais sa fureur. On dirait une bête fauve prise au piège.

Dans un coin de la cour sont groupés des officiers. Dreyfus en passant devant eux tourne la tête et s'écrie : « Allez dire à la France entière que je suis innocent ! »

Les cris de : « Misérable ! Traître ! Judas ! » lui répondent, et les clameurs de la foule se font toujours entendre.

Pendant le défilé deux gendarmes vont ramasser les insignes du traître jetés au milieu de la cour et les emportent.

Le condamné a parcouru tout le front des troupes ; l'escorte le remet aux mains des gendarmes qui lui mettent les menottes, et il monte dans la voiture cellulaire qui l'emmène rapidement dans la direction du dépôt.

Il est exactement neuf heures dix.

A ce moment il s'adresse à quelques officiers qui sont près de là et leur dit : « Si j'ai donné des documents, c'était pour en avoir de plus importants. »

Tout à l'heure il se proclamait innocent. Ce nouveau mensonge, en contradiction avec les autres, fait éclater encore sa mauvaise foi.

Le général Darras se porte au trot vers les bâtiments de l'Ecole militaire, et les troupes prennent leurs dispositions pour défilé devant lui.

Ce défilé s'exécute aux sons d'une marche jouée par la musique du 30<sup>e</sup> régiment d'infanterie.

A neuf heures et demie les troupes regagnent leurs casernements. La parade est terminée.

**Les aveux de Dreyfus**

Paris, 5 janvier soir.

Il est exact que Dreyfus a fait ce matin des aveux à ses gardiens dans les termes que nous vous avons indiqués aujourd'hui. Le misérable a prétendu que s'il avait livré des documents à une puissance étrangère, c'était pour obtenir d'elle en retour des communications d'une importance encore plus grande.

— Fusil ?  
— Oui, son maître était garde-chasse, mais comment est-il en votre possession ?  
— C'est toute une histoire.  
— J'espère que vous nous la direz.  
— Pardon, mademoiselle, mais il y a un an que Bock est avec moi et je voudrais bien savoir si vous devez me le reprendre.  
— Vous tenez à lui ?  
— Autant qu'à moi-même.  
La jeune fille réfléchit.  
— Je ne puis vous répondre seule, dit-elle, mon frère va venir et décidera de ce que nous devons faire.

— C'est que, voyez-vous, fit encore le garçon de café, je tiens à le garder, je paierais pour cela tout ce que vous voudrez, pourvu que cela ne dépasse pas mes moyens. J'ai de bons pourboires, vous fixerez le chiffre.

Le chien pendant ce colloque, s'était accroupi et regardait d'un oeil joyeux et attendri la jeune fille et Epaminondas, à tour de rôle.

Il semblait dire :  
— Je les aime ces deux-là.

Henri se voyait oublié pour le chien, cependant il cherchait toujours à se souvenir où il avait vu ce regard de l'homme à la blouse et il se demandait pourquoi le chien avait grondé après lui.

— Sans doute parce qu'il avait une blouse, se dit-il, les chiens, c'est connu, n'aime pas les gens en blouse.

Quant au chien, il avait totalement oublié l'inconnu.

En ce moment des clients appelèrent le garçon et Epaminondas fut obligé de quitter Céline et

Le Soir, dit à ce sujet :  
« Si le capitaine Dreyfus a voulu rendre service à la France, pourquoi n'a-t-il pas prévenu ses chefs ou ses camarades de la tactique, de la ruse qu'il voulait employer ? On ne s'expose pas dans de telles conditions sans prendre des témoins. L'excuse fournie ne résiste donc pas au moindre examen, et l'on peut en retenir, au contraire, l'aveu du crime qu'elle contient. »

Paris, 6 janvier.

L'Agence nationale nous communique les renseignements suivants :

« Mme Dreyfus a été autorisée, par lettre du général Saussier, à voir son mari à la prison du Cherche-Midi, mercredi dernier, à une heure. L'entrevue a été des plus déchirantes ; elle a duré trois heures, pendant lesquelles le condamné n'a cessé de protester de son innocence. »

« Mme Hadamard, belle-mère de M. Dreyfus, a reçu sur sa demande une pareille autorisation du général Saussier et a vu son gendre dans l'après-midi de vendredi. Dreyfus a continué lors de cette nouvelle entrevue de protester de son innocence, disant combien dans son abandon les deux visites qu'il avait reçues lui avaient fait de bien et lui donnaient du courage pour la cruelle épreuve de la dégradation. »

Paris, 6 janvier.

Nous annonçons hier que Dreyfus avait avoué à ses gardiens avoir livré des documents à l'Allemagne, mais c'était, d'après lui, pour obtenir en retour des communications d'une importance plus grande.

Le Figaro disait que cette déclaration avait été faite par le traître au capitaine de la Garde républicaine qui se tenait près de la voiture cellulaire au moment où Dreyfus y montait. Notre confrère reproduisait même les propos échangés entre cet officier et Dreyfus.

Une note officielle fait savoir aujourd'hui que le ministre de la guerre a interrogé le capitaine de la Garde républicaine Lebrun-Renaut, sur les affirmations qui lui sont attribuées relativement à une conversation avec Dreyfus. Le capitaine Lebrun-Renaut a certifié au ministre qu'il n'a fait de communication à aucun organe ni représentant de la presse.

Les journaux s'applaudissent pour la plupart de la décision prise par le gouvernement, décision qui permettra de déporter Dreyfus aux îles du Salut, au lieu de la presqu'île Ducos.

Le Jour dit à ce sujet : « Ici le régime est tout autre. C'est aux îles du Salut, en Guyane, qu'a éclaté récemment la révolte des anarchistes, si énergiquement réprimée. Là, plus de songes bleus, les yeux dans le vide, les mains dans les poches ; plus de contemplation fainéante, aucune chance d'évasion ; à toutes les minutes une surveillance incessante, et pour compagnons la même tourbe qu'à l'île de Ré : faussaires et malandrins de toute sorte. »

« C'est ce voisinage, ce compagnonnage qui convient à Dreyfus. S'il lui reste au cœur une parcelle de sens moral, la rage, la honte qui l'ont étreint hier matin le saisiront de nouveau. A tout moment ce sera pour lui un perpétuel recommencement de l'exécution publique, où il a été couvert d'injures et d'opprobres. »

**La découverte de la trahison**

Le Patriote donne le récit suivant des circonstances dans lesquelles aurait été découverte la trahison :

Bock.  
Le chien le regarda partir et revint mettre sa tête sur les genoux de Céline qui le caressa.  
— C'est un chien que vous avez perdu, sans doute, s'empressa de demander Henri.  
— Oui, monsieur.  
— C'est un bel animal.  
— Beau et bon. Il est né chez nous et mon père qui l'a élevé et dressé ne l'aurait pas donné pour mille francs.  
— Comment donc vous a-t-il quitté ?  
— Ce serait trop long et aussi trop pénible à vous dire monsieur.  
— Pardonnez-moi mon indiscrétion mademoiselle.  
— OI vous êtes tout pardonné, monsieur.  
Mlle Juliette que l'histoire du chien amusait médiocrement dit tout à coup.  
— Que font donc papa et M. Hector.  
— Le tour de la galerie, comme ils ont dit.  
— Ils sont bien longtemps.  
Céline sourit.  
— Ils vont venir, dit-elle, vous savez bien, Juliette, que mon frère ne peut pas être longtemps loin de vous.  
— Je comprends cela, dit Henri.  
— Ah ! fit Céline surprise.  
— Oui, dit le jeune homme, si je comprends bien, monsieur Hector Lesbrussard votre frère, doit épouser prochainement mademoiselle.  
— Dans huit jours, dit Juliette.  
— Il demeurerait rue Bochart-de-Saron et est démenagé le huit.  
— Comment savez-vous cela, monsieur ? fit mademoiselle Després.

« Un jour, le capitaine Dreyfus se serait fait remettre certains graphiques de notre mobilisation, centralisés dans un bureau voisin du sien. Soit que la pièce fût longue à copier, soit simple négligence il oublia de la rapporter le soir même au bureau des transports. L'officier supérieur, chef de ce service, inquiet de la responsabilité que lui faisait encourir cette communication prolongée, rencontra précisément, en sortant du ministère, son camarade, le colonel X..., chef du bureau où travaillait Dreyfus. Il lui reprocha amicalement son retard. Stupéfaction de ce dernier, qui n'avait rien fait demander par Dreyfus. »

« Le ministre, prévenu immédiatement de ce bizarre incident, voulut le tirer au clair. Il pria le préfet de police de faire filer l'officier suspect. On acquit ainsi la preuve que celui-ci avait d'étranges fréquentations ; mais rien encore ne permettait de porter contre lui une accusation précise quand il adressa, un jour, à son chef une lettre pour le prévenir que, malade, il gardait la chambre pendant vingt-quatre heures. »

« Or, précisément à l'heure où cette lettre était portée au boulevard Saint-Germain, l'agent de la préfecture de police voyait le prétendu malade quitter son domicile et se diriger vers la gare du Nord. Il l'aurait suivi jusque dans une capitale voisine de notre territoire, jusqu'enfin dans une maison qui, à différents points de vue, pouvait être considéré comme un territoire encore plus étranger. »

« Comment cette démarche, surprise par un témoin occulte, put-elle être officiellement constatée dans le dossier par un document décisif ? C'est précisément ce que nous ne pouvons pas dire, car c'est le point sur lequel a porté le huis clos. Mais tout ce que nous pouvons ajouter, c'est que le témoignage des experts en écriture n'était destiné qu'à corroborer une preuve déjà faite. »

**CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE**

**Le Chauffoir municipal**

Il y a deux ans, nous avons émis dans le Journal du Lot l'idée de créer un chauffoir public, où les vieillards et les ouvriers sans travail pourraient se garer pendant le jour des rigueurs de l'hiver.

L'idée fut accueillie avec enthousiasme et en moins d'une semaine la souscription ouverte par nous rapporta plus de 600 francs.

M. le Maire fut particulièrement heureux de cette innovation qui ne coûtait rien au budget municipal, et spontanément il offrit une salle au centre de la ville, dans l'école de garçons de la rue du Lycée.

En retour de tant d'obligeance, nous intitulâmes cette œuvre humanitaire : *Chauffoir municipal*. Ce fut peut-être un tort.

La salle fut aménagée, un calorifère acheté et nous eûmes la satisfaction de voir bientôt les vieillards venir passer leurs journées au coin d'un bon feu.

Cela dura ainsi deux ans. Puis, un beau matin, sans crier gare, le poêle fut relégué dans un coin et la salle transformée en tir.

Pas le moindre avis de M. le Maire nous an-

— Par l'accident que mademoiselle racontait tout à l'heure et dont j'ai été témoin, le gardien de la paix m'a instruit.

Céline leva les yeux sur Henri et rougit légèrement.

— Cela ne pouvait vous intéresser, dit-elle.

— Cela m'intéressait beaucoup au contraire.

— Pourquoi donc ?

— Je voulais vous retrouver, dit-il d'une voix pénétrante, afin d'avoir de vos nouvelles.

Elle baissa les yeux.

— Je craignais que l'accident... la peur... enfin vous pouviez vous ressentir de cette fatale affaire... et... je voulais en être instruit.

Henri Laborde ne savait plus ce qu'il disait et Céline qui comprenait fort bien n'osait plus rien répondre.

— Si nous allions au devant de mon père, dit Juliette, qui ne voyait qu'une chose, rejoindre son fiancé.

— Je veux bien, fit Céline.

Henri appela le garçon.

— Qu'est-ce qu'il est dû, dit-il.

— Votre consommation seulement, dit Epaminondas. Ces messieurs avaient payé d'avance.

Henri paya vivement et rejoignit les jeunes filles qui s'étaient levées et marchaient dans la galerie suivies de Bock ou Fusil, comme on voudra.

— Bock ! cria Epaminondas.  
— Fusil ! dit Céline.  
Le chien s'arrêta indécis.  
— Je vous le ramènerai, dit Céline au garçon, je vous le promets.

nonçant cette désaffection. Ce fut une exécution sommaire.

Ce procédé ne nous surprend pas ; il est dans les mœurs du jour. Nous ne voulons ni le juger, ni le commenter ; il parle assez haut de lui-même.

Si nous avions eu l'idée d'intituler l'œuvre : *Bourse du travail*, non seulement la salle nous aurait été conservée, mais une belle enseigne, en très grosses lettres, aurait indiqué aux passants le sanctuaire de cette grande institution d'utilité publique.

Mais un chauffoir pour les malheureux !... c'est quantité négligeable et supprimable.

Si nous signalons cet acte étonnant de paternité administrative, ce n'est point pour récriminer, mais uniquement pour dégager notre responsabilité morale de cette affaire. Avec les fonds recueillis nous avons acheté un superbe calorifère, du charbon, un petit matériel de tables, bancs, etc., et nous avons encore des fonds à la Caisse d'épargne.

Cet argent, tout ce matériel, nous les tenons à la disposition d'une bonne œuvre privée, qu'on voudra bien nous signaler. La voix des généreux souscripteurs de 1893 sera de préférence écoutée.

Quant aux vieillards, aux ouvriers sans travail, à tous les souffreteux qui géle et que la municipalité jette si humainement à la porte, par 6° au-dessous de zéro, ils n'ont qu'à se rendre en masse hurlante dans le cabinet, bien chauffé, de M. le Maire.

Plus ils crieront, plus ils auront chance de se faire entendre.

**Nos compatriotes**

Notre compatriote, M. Charles Roussel, conseiller d'Etat, vient d'être promu au grade d'officier de la Légion d'honneur.

Toutes nos félicitations à notre éminent compatriote.

M. Tourette, lieutenant de vaisseau, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur.

**Contributions Indirectes**

M. Tissier, commis principal de 5<sup>e</sup> classe (bureaux de Cahors), est nommé commis de 5<sup>e</sup> classe à l'administration centrale, à Paris.

**Instruction primaire**

Par décision de M. l'Inspecteur d'Académie, en date du 30 décembre 1894, ont été délégués les instituteurs et les institutrices stagiaires dont les noms suivent :

MM. Combarieu, de Dégagnac à Cressensac ; Cennac, suppléant à Cressensac, stagiaire à Espédaillac.

MMlles Brunel, suppléante à Lanzaac, stagiaire à Lanzaac ; Puéchal, ancienne suppléante, à Glédines (Souceyrac) ; Dumas, stagiaire dans le département de l'Oise, à Cahors ; Courtinade, à Souillac.

**Acte de probité**

M. Lacombe, ex-maréchal des logis de gendarmerie à Cahors, a trouvé dans une des rues de la ville une certaine somme d'argent qui s'est empressé de déposer au bureau de police.

Tout à coup un cri d'angoisse sorti de cent poitrines s'éleva, emplissant d'horreur et d'effroi le centre de la tour.

— Qu'y a-t-il ?

— Qu'est-il arrivé ? s'écrièrent mille voix.

Et chacun se pressa vers l'endroit où le cri était venu.

On ne pouvait pas approcher.

On voyait des gens penchés, regardant au dehors comme s'ils suivaient un objet tombé du premier étage de la tour au bas d'un pilier.

Et l'on entendait des exclamations.

— Quel malheur !

— Pauvre jeune homme !

— Certainement... il est tombé...

— Il s'est jeté plutôt.

— C'est un suicide.

— Ah ! quel malheur !

Céline et Juliette, suivies d'Henri, essayèrent de fendre la foule et d'arriver vers l'endroit où s'était produite la catastrophe.

Un pressentiment les agitait.

Bock tout d'un coup se mit à hurler à la mort, comme disent les gens de la campagne.

Un remous venait de se produire, une ouverture se fit et de cette ouverture Henri Laborde vit sortir l'homme à la blouse, celui après lequel le chien avait grondé.

Le chien le vit aussi, car aussitôt son poil se hérissa comme la première fois, il donna de la voix et partit de l'avant.

(A suivre)

**PILULES GIQUEL, la Boîte 1.50**



CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1<sup>er</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestlas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2<sup>e</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3<sup>e</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1<sup>re</sup> classe 163 fr. 50 — 2<sup>e</sup> classe 122 fr. 50. — Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe réduit, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1<sup>re</sup> et de 20 0/0 en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, St-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kil. au moins de la station thermale ou hivernale, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de dix jours, moyennant le paiement aux Administrations, pour chaque fraction indivisible de 10 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite trois jours au moins avant le jour du départ.

Billets d'aller et retour de Familles pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau d'Orléans avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours désignés par le voyageur, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, St-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

Pour une famille de 2 personnes	20 %
— 3 —	25 %
— 4 —	30 %
— 5 —	35 %
— 6 — ou plus	40 %

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite quatre jours au moins avant le jour du départ.

Bibliographie

UNE DÉPENSE INTELLIGENTE

Qu'est-ce qu'une dépense intelligente ? C'est celle qui rapporte un profit considérable, bien supérieur à la somme déboursée.

Le patron d'un vêtement coûte, lorsqu'il est bon, de 1 fr. 50 à 4 fr. ; 240 patrons représentent donc plus de 300 fr.

Un dessin de tapisserie, un modèle d'ouvrage manuel, un échantillon de tricot, ou crochet, coûtent, en moyenne, quelques francs chacun ; deux ou trois cents de ces objets équivalent, à peu de chose près, à la valeur des patrons, ci-dessus indiqués.

Si, en outre, on joint à ces travaux variés des romans intéressants, convenant à tous les membres de la famille, jeunes et vieux, des articles variés, des conférences musicales servant de guide à l'étude du piano, des articles d'instruction, d'éducation, de savoir-vivre, des recettes éprouvées par le ménage, et la tenue de la maison, on reconnaîtra aisément qu'un abonnement à la *Mode Illustrée* est la dépense la plus intelligente et la plus avantageuse qui se puisse faire : c'est un placement qui rapporte, en économies, plus de trente fois ses débours.

La *Mode illustrée, Journal de la Famille*, sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND, offre gratuitement, chaque semaine, un Supplément littéraire, avec pagination spéciale, et consacré à des romans illustrés.

Un numéro, composé de 12 pages in-4°, est envoyé gratis à toute personne qui, désirant mieux se renseigner sur le *Journal*, en fera la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C<sup>o</sup>, rue Jacob, 56, à Paris.

Prix pour les Départements. — Première édition : Trois mois, 3 fr. 50 ; — Six mois, 7 fr. ; Douze mois, 14 fr.

Quatrième édition : Trois mois, 7 fr. ; — Six mois, 13 fr. 50 ; — Douze mois, 25 fr.

On s'abonne également dans toutes les librairies des départements et dans tous les bureaux de poste.

Ne demandez chez votre Epicier que du

# TAPIOCA RILS

c'est le MEILLEUR

ÉVITER LES CONTREFAÇONS

Se trouve dans toutes les bonnes Maisons d'Épiceries et de Comestibles.

Vente en Gros : 262, Boulevard Voltaire, 262 - PARIS.

PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE

Système BLAKEY, à 0 fr. 50 la carte

Breveté S. G. D. G.

Enclume de Famille

Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le *Protecteur de la Chaussure*, système BLAKEY. Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée.

Essayer le *Protecteur*, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille.

Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. Lessiveuses Soleil.

Echarpes pour maires et adjoints

EN VENTE : chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

## Journal de la Santé

REVUE D'HYGIÈNE ET DE MÉDECINE POPULAIRE

CRÉÉE EN 1884

PARAIT TOUS LES DIMANCHES EN 32 PAGES

avec gravures dans le texte.

Consultations gratuites par la voie du Journal par d'éminents spécialistes.

PRIME GRATUITE : Dictionnaire de l'Homme sain et de l'Homme malade, par le Dr J. Ross, Encyclopédie complète d'Hygiène et de Médecine populaire. Cette prime vaut 5<sup>e</sup> à l'abonnement.

ABONNEMENTS : UN AN, 6 fr. ; UNION POSTALE, 8 fr. (Ajouter 1 fr. pour l'affranchissement de la Prime).

BUREAUX : 5, Bd Montmartre, Paris (Téléphone).

On s'abonne, en envoyant mandat-poste à l'Administration du Journal, 5, Boulevard Montmartre, Paris et à tous les Bureaux de poste de France et de l'Étranger.

VIGNES AMÉRICAINES

Par millions à la vente

Plants Greffés et Soudés (900 variétés)

# VICTOR COMBES

Lauréat du Concours de Vignobles, Membre du Jury, Chevalier du Mérite Agricole

A VIRE, par Puy-l'Évêque (Lot)

PRIX-COURANT (Année 1895)

PLANTS GREFFÉS SOUDÉS	VIGNES AMÉRICAINES	Doutures	Racines
En variétés du pays, Midi, Gironde, etc., etc., greffés sur Riparia, Jaquez, Herbemont, Solonis, Violla à 150 fr. le mille.	Black Défiance . . . . .	50	100
Sur Ruprestis Martin, Gausin, port de Taylor, York à 200 fr. le mille.	Canada . . . . .	30	100
Sur Ruprestis Planchon du Lot (1) Berlandieri du Texas, à 300 fr. le mille.	Clinton ou Pouzin . . . . .	10	40
Aspiran teinturier B, Carignan B, Portugais bleu, 50 fr. par mille en plus que ci-dessus.	Cunningham . . . . .	15	60
Nous avons aussi toutes variétés en raisins de table. Variétés de Muscats, Chasselas, Malaga, Olivette, Sultanine, Nébétoul, blanc et noir (raisin de 0=80 de long), Kabyle, Plant de la beauté, etc., etc. Les prix sont donnés par correspondance.	Cynthiana . . . . .	20	100
(1) Ce port greffe est supérieur à tous les Ruprestis et hybrides américains connus jusqu'à ce jour.	Croton . . . . .	100	200
Il importe, dit M. Millardet, de ne pas confondre cette plante avec les autres Ruprestis mille comme elle : Ruprestis St-Georges, Kéké, Richter, Gaillard, Laxastelles, Slys, Moutica, etc., etc.	Duchess . . . . .	100	500
Pour plus amples renseignements, demander la notice sur le Ruprestis Phénoïque du Lot vrai, envoyée franco sur demande.	Herbemont . . . . .	10	50
	Herbemont d'Aurelle . . . . .	100	150
	Herbemont Touzin . . . . .	100	150
	Jaquez à gros grains . . . . .	10	40
	Jaquez d'Aurelle . . . . .	100	150
	Jaquez d'Aurelle Cazalis . . . . .	300	500
	Othello . . . . .	10	30
	Noah . . . . .	20	100
	St-Sauveur (extra-fertile) . . . . .	50	150
	Sécretaire . . . . .	50	100
	Sénaquas . . . . .	40	80
	Triumph . . . . .	50	100
	Berlandieri Planchon . . . . .	300	500
	Berlandieri du Texas, la p. 1 . . . . .	1	2
	Cinéra . . . . .	200	400
	Cordifolia . . . . .	50	100
	Riparia Ruprestis . . . . .	50	100
	Riparia tomentoux . . . . .	10	50
	Riparia gloire . . . . .	20	50
	Ruprestis large feuille . . . . .	15	50
	Ruprestis du Lot . . . . .	40	100
	Solonis . . . . .	10	40
	Violla . . . . .	10	40
	York-Madeira . . . . .	15	50

N. B. — Je garantis la fraîcheur et l'authenticité de toutes mes fournitures sur facture. Je garantis aussi la reprise de tous mes plants greffés et racinés, plantés avant fin février. A l'automne prochain, je m'engage à remplacer les manquants.

SANS ENGAGEMENT COMME QUANTITÉS. Je m'engage à livrer les quantités et variétés portées sur la carte, qu'autant que la vente sera définitivement confirmée par correspondance.

RAPHIA DU JAPON. 1 fr. le kilo, Pince Allié, 4 fr. Bouchons fendus, 4 fr. le mille. Surgons de la Grande consoude rugueuse du Caucase, fourrage produisant huit récoltes par an, 200,000 kilog. — Prix 5 fr. les 400 racines, 40 fr. les 1000 racines.

chez tous les LIBRAIRES

et à l'Imprimerie Layrou, rue du Lycée (Cahors).

La petite Carte de poche DU LOT

## RHUMES-BRONCHITES

Le Sirop phéniqué de Vial combat les microbes ou germes de maladies de poitrine, réussit merveilleusement dans les *Toux, Rhumes, Catarrhes, Bronchites, Grippe, Enrouements, Influenza*. La Pâte phéniquée de Vial possède les mêmes propriétés.

Dépôt : dans toutes les Pharmacies.

MAISON DE CONFIANCE

LA POSE DES DENTS

à toutes les Opérations relatives à l'ART DENTAIRE.

# AUDOUARD

Chirurgien-Dentiste

16 Rue du Maréchal Brune

BRIVE (CORRÈZE)

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive, pour le consulter, à vouloir bien lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : AUDOUARD BRIVE.

AVIS

Bon cavalier et jockey, bon conducteur très ardent, courageux pour les chevaux, demande place sérieuse.

S'adresser au Bureau du Journal du Lot.

Le propriétaire-gérant : LAYROU

# H. ESCURET

Marchand d'antiquités diplômé

Rue du Lycée (près la Poste), CAHORS

M. ESCURET, marchand d'antiquités, qui a obtenu un diplôme d'honneur en 1879 et une médaille aux Expositions de Montpellier, fait les réparations spéciales pour Meubles anciens sculptés, marquetés, laqués, incrustés en cuivre ou ivoire, etc., etc.

Il s'occupe également de la vente et de l'achat de tous les meubles et objets d'art anciens.

Il sert d'intermédiaire pour les ventes et achats.

Il achète tapisseries, gravures, bibelots anciens.

Echange d'ancien contre du moderne.

## VÉLOCIPÈDES

des Premières marques françaises et anglaises

CLÉMENT, HURTU, ROCHET, QUADRANT, RUDGE, STARLEY, etc. Larges facilités de paiement, escompte au comptant.

Bicyclettes spéciales pour Dames et Ecclésiastiques; Bicycles et Tricycles pour Enfants et Jeunes Gens; Tandems et Bicyclettes-Tandems.

Chemises de flanelle et Jersey; Maillots et Costumes spéciaux pour vélocipèdes, Lanternes et tous accessoires; Kolo-Vélo, Embrocation, Perles de vie, etc.

Jean LARRIVE aîné

AGENT GÉNÉRAL POUR LE LOT

16, Rue de la Liberté, Cahors

Peinture ENTREPRENEUR DE PEINTURE Papiers peints

Vitrierie en

Faux bois **Henri SÉGUY** tous genres

Marbre Rue du Lycée, n° 40, CAHORS Encadrement

Bonne exécution. — Solidité. — Prix modérés.